

Écritures exposées, écritures dans l'espace : la fabrique des espaces « publics ».

Comité d'organisation : Béatrice Fraenkel (EHES) et Catherine Saliou (Université Paris 8/EPHE), Gregory Chambon (EHES), Vincent Debiais (EHES), Natalia Muchnik (EHES), François de Polignac (EPHE, PSL), Marc Smith (ENC/EPHE, PSL), E. Szurek (EHES)

Compte tenu de la crise sanitaire, cette manifestation sera organisée sous la forme de quatre ateliers répartis dans l'année universitaire. Les modalités d'organisation des ateliers seront précisées en temps utile ainsi que le lieu s'ils peuvent être organisés en présentiel ou en hybride. Chaque communication, d'une durée de 20 mn, est suivie de l'intervention d'un.e discutant.e (20mn), puis d'une discussion générale.

Ateliers n°3-4, 7 avril 2021

Statuts d'écritures et contrôle de l'écriture, événements d'écriture/de lecture

Matinée

10h : introduction

10h 15

1. Stefano RICCIONI (Université Ca'Foscari, Venise) : **Scritture esposte: spazio, paesaggio, ecologia. I casi di Roma e Venezia (secoli XI-XIII).**

A partire dalla nozione di "scrittura esposta", coniata da Armando Petrucci, l'intervento intende discutere alcune epigrafi "esposte" al pubblico, alla luce del complesso monumentale al quale appartengono, delle immagini che accompagnano e di altri prodotti grafici ai quali possono essere associate, nonché, infine, dello spazio nel quale si trovano. Verranno dapprima prese in considerazione le iscrizioni tramandate negli itinerari di viaggio nella Roma medievale (Mirabilia di Benedetto Canonico) che segnavano i luoghi sacri per i Cristiani (anche con pratiche di esaugurazione). Successivamente prenderemo in considerazione le iscrizioni presenti in Roma e Venezia tra i secoli XI e XIII, due realtà distinte per dinamiche storiche e sociali ma simili nelle modalità di esposizione e uso (riuso) delle iscrizioni. Verranno analizzate le caratteristiche interne (testo, paleografie e modalità di esposizione grafica) ed esterne (spazio, territorio e paesaggio) delle iscrizioni, confrontate con lo spazio di esposizione, all'interno e/o all'esterno degli edifici, sacri e laici, al fine di precisare lo status delle "scritture esposte", il loro rapporto con l'ambiente e di prendere in considerazione un'ecologia della scrittura.

Discutant : François de POLIGNAC (EPHE, PSL).

11h15

2. Anne BEROUJON (Université Grenoble Alpes) : **À propos d'un placard disparu : les effets d'un appel à la révolte en 1529.**

En avril 1529, dans un contexte de disette et d'afflux des pauvres en ville, un placard est affiché clandestinement en plusieurs endroits de la cité lyonnaise : il appelle à la révolte contre les usuriers qui stockent le blé pour spéculer au détriment du peuple affamé. Une semaine plus tard, se produit la plus grosse révolte qu'ait connue Lyon au 16^e siècle, la « grande Rebeune », qui débouche, quelques années plus tard, sur la réorganisation de l'aumône et du traitement de la pauvreté. Si le placard lui-même a été perdu, sa trace en est restée : le secrétaire de la ville l'a consigné dans les registres consulaires et les différents témoignages, ainsi que la sentence rendue contre son auteur et son imprimeur présumé, révèlent l'importance qu'il a pris, tant pour les acteurs de la révolte que pour ceux qui ont éteint le feu. Si l'épisode de la révolte de 1529 est largement traité par l'historiographie, le placard lui-même a été relativement peu étudié. Or ses effets se situent à plusieurs niveaux : effet immédiat d'une émotion débouchant sur le pillage et la rébellion, effets différés d'une écriture éphémère dont le caractère subversif est enregistré pour mémoire par les consuls. Que signifie le fait de recopier le texte du placard et d'en reprendre le dispositif visuel ? Quel impact a pu revêtir la lecture de cette écriture éphémère devenue, par le fait de son enregistrement, événement d'écriture ?

Discutant : Paul BERTRAND (Université catholique de Louvain).

12h15

3. Ariane MAK (Université Paris Diderot) : **Murs en Guerre. Le Mass-Observation et les graffitis du Home Front britannique.**

Quelles inscriptions murales, quels « actes d'écriture » dans les sociétés en guerre ? Comment ces graffitis s'insèrent-ils dans l'écologie urbaine des nations aux prises avec la Seconde Guerre mondiale ? Et que peuvent nous dire ces sources, longtemps restées indignes, de l'histoire des sociétés belligérantes ? À travers l'étude des graffitis du *Home Front* britannique, on propose de privilégier une histoire au ras des murs en guerre. Au-delà de

l'emblématique « Kilroy was here » laissé par les soldats américains, les façades urbaines ont vu fleurir les écrits de contestation, les railleries moqueuses, les slogans patriotiques et les injures antisémites. Des « graffitis suspects » sont également rapportés : à l'été 1940, les écrits muraux se font codes d'espions ennemis aux yeux d'une population guettant tout signe d'une invasion ennemie. La communication propose d'étudier ces différentes formes d'écritures exposées à partir des enquêtes conduites par le Mass-Observation de 1938 à 1945, des fonds méconnus et qui ont jusqu'ici été très peu exploités. Ils permettent pourtant de croiser anthropologie de l'écrit, histoire sociale et culturelle de la guerre, et histoire des savoirs.

Discutant : Philippe ARTIERES (CNRS).

13h15-14h30 : pause

Après-midi

14h30

1. Zoé CARLE (Université Paris 8) : **La révolution comme événement d'écriture : scènes d'écriture, scènes de lectures.**

Les crises révolutionnaires sont l'occasion d'intenses activités graphiques : les murs, les trottoirs, les rues des villes se couvrent de messages révolutionnaires au gré des rassemblements et des marches. La révolution égyptienne de janvier 2011 n'a pas fait exception à la règle et a donné lieu à un événement d'écriture majeur. Doit-on considérer ces actes d'écriture collectifs comme des rites révolutionnaires et quelles conséquences cela a-t-il sur la réception et l'interprétation des messages ?

Discutante : Béatrice FRAENKEL (EHESS, Paris).

15h30

2. Laurent CUVELIER : **Le maintien de l'ordre mural à Paris au XVIII^e siècle. Contrôler les écritures exposées et maîtriser l'espace public.**

L'essor de l'affichage dans les grandes villes européennes au XVIII^e siècle est liée aux mutations de l'espace public de la consommation. Cette prolifération des affiches marque les paysages urbains, rend accessible un nouvel objet d'information, et attire l'attention des autorités. Si l'action des agents de la police parisienne a souvent été perçue au prisme de la lutte contre les « libelles incendiaires » et les « placards infâmes », il faut réinscrire cette surveillance des murs dans la perspective d'un maintien de l'ordre mural attentif à la demande d'information des citoyens et soucieux de maintenir la visibilité des actes administratifs. À partir des différentes réformes du droit d'affiche, mais aussi à travers les pratiques et les savoirs policiers dédiés aux écritures exposées, nous verrons comment les autorités urbaines identifient des espaces à surveiller, des imprimés à protéger, et des éphémères à effacer.

Discutant : Frederic GRABER (CNRS).

16h30

3. Ivan GUERMEUR (EPHE, PSL) : **Les textes officiels égyptiens bilingues, trilingues et en trois écritures et leur affichage à l'époque hellénistique et romaine.**

En Égypte ancienne, l'acte de pouvoir s'exprime d'abord de manière orale puis il est transposé sous une forme écrite à la fois normative et performative qui l'inscrit dans un processus de sacralisation propre à l'écriture hiéroglyphique et à son affichage. Longtemps cet acte a été exclusivement réservé au souverain qui émettait l'*oudj-nesou*, le « commandement/décret royal ». À partir du premier millénaire avant notre ère, cette prérogative est peu à peu accordée à certaines autorités constituées, notamment les clergés, qui émettent à leur tour des décrets, parfois eux aussi gravés dans la pierre. Après la conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand en 332, un certain nombre de décrets sacerdotaux vont bénéficier d'un affichage tout à fait exceptionnel, sous la forme de textes bilingues (égyptien et grec) et en trois écritures (égyptien hiéroglyphique, égyptien démotique et grec), parfois avec des dimensions exceptionnelles, dans d'autres cas ceux-ci ont pris simplement la forme d'écritures secondaires surimposées à un texte rituel antérieur. À partir de divers exemples, nous verrons les stratégies que les rédacteurs de ces textes ont déployées pour leur assurer la meilleure publicité qu'il soit et une certaine pérennité.

Discutant : Vincent DEBIAIS (EHESS).

17h30-18h : conclusions et clôture du colloque.

Aux pages suivantes, on trouvera pour rappel l'argumentaire du projet et le programme des ateliers n°1 et 2

Écritures exposées, écritures dans l'espace : la fabrique des espaces « publics »

Une réflexion sur les concepts, les notions, le vocabulaire

Deux expressions qui ont déjà une longue histoire scientifique peuvent servir de point de départ : « Écritures exposées » et « espace public ». Ces notions ont fait l'objet de travaux déjà anciens : historiques, philosophiques, sociologiques. On constate des difficultés rémanentes à nommer de façon satisfaisante une problématique pourtant partagée par les spécialistes de différentes périodes historiques, de différentes aires culturelles et de différentes disciplines, et qui serait celle des « écritures exposées » dans « l'espace public ». Les adjectifs « exposé » et « public » se révèlent d'emblée problématiques, comme le sont par voie de conséquence les expressions « écritures exposées », « écritures publiques », « espaces publics », « espace public ». Ainsi l'expression « espace public », recouvre des notions différentes en fonction des périodes historiques, des contextes et même des domaines de spécialités des locuteurs (un juriste spécialiste de droit romain et un archéologue par exemple n'ont pas la même conception de l'espace public). Un travail de réflexion s'impose qui devrait concerner l'ensemble des participants.

L'objectif du workshop sera, loin de tout dogmatisme, de favoriser l'émergence d'une réflexion commune entre des spécialistes de différentes aires culturelles et de différentes périodes, à travers la comparaison d'exemples précis et une réflexion sur le vocabulaire, les concepts et les méthodes.

On admettra ici que l'expression « espaces publics » désigne l'ensemble des espaces ouverts, communs, accessibles à tous ou au plus grand nombre. Parmi ces espaces, les espaces de circulation (rue, route, place...) présentent des caractéristiques communes, qui les rendent susceptibles de se prêter à une approche comparative (transculturelle ou transpériodique), et qui doivent en rendre l'analyse particulièrement féconde. Ces espaces sont des espaces partagés (par tous ceux qui s'y déplacent, mais aussi par ceux qui s'y installent ou qui en sont riverains) ; ce sont des espaces de mobilité, et cette mobilité fait naître un sens de lecture, implique l'existence de points de repère, et plus généralement entraîne l'émergence de relations particulières entre les acteurs, l'espace et l'écrit ; ce sont enfin des espaces dotés d'une histoire parfois très longue, et cette histoire a, elle aussi, des conséquences sur les relations entre acteurs, espace et écrit (phénomènes de contextualisation, réinterprétation, emploi, effacement). On propose donc de resserrer la thématique du workshop autour de ces espaces de circulation. Le titre proposé invite à s'interroger sur la façon dont les écritures exposées contribuent à la définition de ces espaces comme espaces « publics ».

Dans ce cadre général, trois axes de réflexion peuvent être proposés :

1. Écriture et espace

Un premier axe concerne les relations entre écriture et espace, que ce soit lors de l'acte d'écriture ou une fois que le texte est écrit.

Plusieurs types de relations sont à décrire en tenant compte de la variété des points de vue (de l'auteur du texte, du scribe ou graveur, du lecteur), en fonction de la forme linguistique de l'inscription (présence de déictiques par exemple), du rôle de l'implicite qui implique la connaissance de la localisation du texte pour le comprendre, ou à rebours de la façon dont l'écrit qualifie l'espace, par son association à des dispositifs spécifiques (enseignes, plaques signalétique etc.), ou par un effet d'étiquetage. Dans quelle mesure le lieu fait-il sens, dans quelle mesure est-ce l'écrit qui donne son sens au lieu ?

La notion de circulation peut aussi s'appliquer aux écrits eux-mêmes. Comment décrire plus précisément cette circulation ? On peut distinguer les processus d'itérabilité (citation), de diffusion et de dissémination : on s'intéressera par exemple en particulier aux chartes lapidaires, à la gravure de documents d'archives, mais aussi aux lancers de tracts, aux modalités concrètes d'affichages et aux parcours des colleurs.

Les modalités d'agencement des inscriptions sont aussi à prendre en compte, et contribuent à la qualification des espaces : écritures graffitiques buissonnantes, « programmes » épigraphiques déployés sur les places et les frontons, dispositifs d'adressage, saillance des écrits publicitaires ou contestataires.

2. Paysages épigraphiques

Les écritures dessinent des paysages épigraphiques.

Trois axes de questionnement se distinguent :

Quel est le rapport entre ces paysages épigraphiques et les paysages linguistiques ? Il s'agit de s'interroger, non seulement sur le plurilinguisme écrit et le plurigraphisme, mais aussi sur les relations entre plurilinguisme écrit et plurilinguisme oral

Dans quelle mesure ces paysages épigraphiques sont-ils contrôlés ou normalisés ? De quelles lois, réglementations ou conventions font-ils l'objet ? Comment s'articule la dialectique de la conservation et de l'effacement, de la contestation et de la répression ? On s'interrogera par exemple, sur la lutte contre la pollution visuelle, la domestication des écritures rebelles, la transformation des tags en street art.

Le paysage épigraphique est aussi un paysage mémoriel, ou du moins contribue à la construction de ce paysage : comment s'élabore ce paysage mémoriel, quel rôle y jouent les écritures exposées ? Quels effets provoque l'accumulation de différentes strates d'écritures et, au delà de sa visée mémorielle, quels affects s'y attachent ?

3. Écritures situées

Les temporalités à prendre en compte sont d'échelles multiples. La notion même de paysage épigraphique implique une certaine stabilité. Mais les écritures exposées sont aussi des écritures situées, dans des contextes correspondant à des crises ou à des ruptures. Il faudra aussi intégrer à l'analyse les événements d'écriture (changement d'écriture, écritures post attentats ou catastrophes), les phénomènes de *damnatio memoriae*, mais aussi les écritures éphémères: spectacles, entrées et sorties de villes, fêtes, processions, défilés, manifestations, écritures clandestines, placards etc.

La lecture elle-même met l'écrit en situation, et l'intègre dans une temporalité spécifique, qui est celle du ou des lecteurs. On s'interrogera sur le statut de la lecture des écritures exposées, et sur les modalités concrètes de cette lecture : quelles sont les situations de lecture ? À quelles modalités d'énonciation correspondent-elles ? Cette énonciation est-elle en elle-même créatrice d'un espace spécifique ? Plus largement, la question se pose la question de la relation entre l'écrit et l'oral, car si la lecture a la vertu de faire passer le texte de l'écrit à l'oral, l'écrit lui-même est parfois la transcription d'actes d'oralité. Enfin, il faut aussi interroger la lecture silencieuse, modalité majeure, trop souvent ignorée, du rapport aux écritures exposées.

Atelier n° 1, 27 novembre 2020, 15h-18h30

Écriture et espaces, écritures dans l'espace

1. Natalia MUCHNIK (EHESS, Paris) : **Résister : inscrire sa foi en prison (XVI^e-XVIII^e siècles).**

Les *graffiti* de prison ont fait l'objet d'un récent regain d'intérêt. La spécificité de ces inscriptions tient à la fois aux circonstances de leur production (la détention, l'isolement) et à la singularité des supports (la cellule, les lieux communs) et des publics concernés (les prisonniers eux-mêmes et leurs gardiens). Ma communication portera plus spécifiquement sur la production et l'investissement de ces inscriptions par les hommes et les femmes accusés et enfermés pour délits de religion durant les 16^e, 17^e et 18^e siècles : crypto-protestants et protestants en France, crypto-catholiques et catholiques en Angleterre, crypto-judaisants en Espagne, que ce soit durant ou au terme de leur procès. En envahissant les murs, les graffiti apparaissent à la fois comme des signes de résistance et des marques d'identité personnelle ou collective. Ils permettent aux prisonniers de communiquer et de tisser le fil et la mémoire communautaires mais constituent aussi des supports rituels et des moyens d'intercession avec le Divin.

Discutante : Véronique PLESCH (Department of Art, Colby College).

2. Christophe SCHMIDT-HEIDENREICH, Université de Genève : **Écriture et espaces de circulation dans les camps militaires romains: un itinéraire épigraphique.**

Les camps de l'armée romaine sous le Haut-Empire (I^{er}-III^e s. apr. J.-C.) présentent deux particularités notables : ils sont construits selon des principes identiques quel que soit l'endroit – qu'il s'agisse des frontières de la Grande-Bretagne, du Rhin, du Danube ou encore de l'Afrique – et ils constituent des lieux riches en inscriptions. Grâce à une documentation relativement abondante, il est possible de restituer dans les grandes lignes les textes exposés aux regards des passants dans l'espace public, depuis la porte d'entrée principale (*porta praetoria*) jusqu'au cœur du camp, le quartier général (*principia*) et sa cour intérieure, équivalent du forum des cités. Réalisées par la troupe ou ses officiers, ces inscriptions nous donnent des informations sur la manière dont les soldats manifestaient leur fidélité à l'empereur, vénéraient leurs dieux ou encore étaient informés des décisions des autorités. Elles témoignent de la vivacité de l'affichage public dans le milieu militaire.

Discutante : Catherine SALIOU (Université Paris 8/École Pratique des Hautes Études, PSL).

3. Jessica N. RICHARDSON (Kunsthistorisches Institut in Florenz – Max-Planck-Institut) : **Voices within and beyond the picture: banners and the performance of script in medieval Italy.**

This paper centres on the dialectics between image and script in monumental painted cloth banners. Focusing on medieval Italy, it is concerned with issues of mobility and the activation of images within the ritual contexts of the streets of the city. The civic or 'public' nature of banners in fifteenth-century Italy, especially as they relate to natural calamities and disasters, has been the subject of sustained scholarly interest. Yet the function of the written word has received little attention. My contribution turns to the fourteenth century to consider how carefully crafted internal dialogues related not only to the figures within the image, but also to the voices beyond these works, to the prayers and songs of their beholders. Analysing the images, together with their later treatment and reception, this paper explores how such performative aspects might broaden our understanding of traditional iconographies, as well as contribute to wider discussions on the role of image-script in the definition of 'public' ritual practices.

Discutante : Elisa PALLOTINI (Université de Chieti).

Atelier n°2, 5 février 2021, 9h-12h. Plurigraphies - écriture et monument

1. Chloé RAGAZZOLI (Sorbonne Université) : **Les graffiti de scribes ou quand le manuscrit s'expose.**

L'Égypte ancienne est souvent perçue comme le monde d'une scripturalité par définition exposée. En effet, son script iconique, l'écriture hiéroglyphique, est par essence une écriture monumentale, sacrée et sacralisante. C'est aussi une écriture profondément plastique, qui investit l'espace, qu'il s'agisse de l'objet, du mur, de l'architecture. L'écriture hiéroglyphique est là : elle actualise les cadres éternels du monde, elle note la volonté du démiurge dont elle est la création continuée. Auteurs, lecteurs, spectateurs s'effacent pour la seule présence magique d'un texte qui se suffit à lui-même, souvent visible, rarement lisible. Mais les hiéroglyphes ne sont qu'un des scripts de l'écriture égyptienne, dont le spectre graphique est bien plus large, jusqu'aux écritures les plus cursives. Or, que se passe-t-il quand l'écriture cursive, le hiéroglyphique, une version égyptienne de « l'écriture manuelle » d'Armando Petrucci, apparaît sur les murs, et s'affiche dans le décorum monumental ? L'épigraphie secondaire – définie comme des inscriptions qui ne font pas partie de l'état originel d'un monument mais qui contribuent à le redéfinir – brouille les pistes entre ce qui relève de l'épigraphie et du manuscrit, des inscriptions et des belles lettres.

C'est ce qui se joue en particulier quand les scribes du Nouvel Empire (v. 1550-1075 av. J.-C.) laissent les témoignages de leur passage sous la forme de textes hiéroglyphiques au sein de la décoration des monuments funéraires qu'ils visitent : leur action dans et sur le monument passe par l'exposition de l'écriture manuscrite, qui convoque le monde social des scribes mais aussi leur mode d'action sur le monde, par l'écriture bureaucratique. L'écriture exposée se fait théâtre épigraphique mais elle transforme le monument de la première élite en un lieu social pour le second cercle, qui n'a pas les moyens de l'expression monumentale.

Ce cas-limite, qui fait se croiser le domaine du monument et du manuscrit, révèle la valeur sémiotique de l'écriture manuscrite exposée comprise comme signe graphique, indépendamment de son contenu linguistique. Cette approche permet d'explorer un concept essentiel pour comprendre l'agentivité d'une écriture exposée, en plus de son contexte d'apparition, celui du registre graphique, qui convoque un régime de scripturalité donné. On explorera ainsi dans un second temps d'autres cas égyptiens d'emploi du registre manuscrit en contexte monumental et leur signification.

Discutante : Charlotte SCHMID (EFEO, EPHE-PSL).

2. Matteo FERRARI (Université de Namur) : **Afficher le droit dans l'Italie communale : inscriptions à contenu juridique dans les palais publics aux XII^e-XIV^e siècles.**

Les pouvoirs gouvernant les communes italiennes sont les responsables, à partir de la fin du XII^e siècle, d'une augmentation exponentielle de la production d'actes écrits, qui intéresse également la documentation épigraphique. Les écritures exposées s'affichent ainsi dans différents endroits de la ville, notamment dans les bâtiments publics et dans les espaces liés à l'exercice du pouvoir municipal. Lieu de réunion et d'administration de la justice, ouverts au plus grand nombre, les palais publics deviennent un espace d'exposition pour des textes inscrits à contenu juridique que l'on appelle traditionnellement « chartes lapidaires ». Celles-ci sont parfois accompagnées d'images, en lien avec leur contenu. L'examen de la « charte lapidaire » peinte en 1292 à San Gimignano à l'occasion de l'arbitrage de Scolaio Ardinghelli ouvre des perspectives sur les fonctions et les modalités de productions de ces écrits, tout comme sur le rapport entre le texte épigraphique et l'antigraphe documentaire.

Discutant : Marc SMITH (ENC/EPHE, PSL)

3. Emmanuel SZUREK (EHESS, Paris) : **La romanisation des caractères dans le paysage urbain (Turquie, entre-deux-guerres).**

1928. La Turquie change d'alphabet. *Exit* la lettre arabe, coranique, calligraphique, renvoyée à son archaïsme oriental. Bienvenue aux caractères latins, rebaptisés « turcs », signes, symboles et gages de civilisation. Pour éradiquer la graphie sémitique et inciter la population à accepter, apprendre et pratiquer le nouvel alphabet, le régime investit l'espace urbain. Trois idéaux-types se dégagent : la bourgade anatolienne, où l'on perfore à répétition la scène austère et inaugurale du maître d'école (tableau noir, abécédaires et affichages didactiques) ; Istanbul, ci-devant impériale, restée le foyer de l'activité lettrée, et le point focal de l'offensive kémaliste (effacement des façades, descentes de police, fêtes alphabétiques) ; Ankara la nouvelle capitale, où le régime joue à domicile et façonne le paysage, géométrique, à l'image de sa révolution culturelle. À partir d'un matériau essentiellement iconographique et photographique, on revisitera ces espaces d'exposition et de mise en représentation de l'écriture nouvelle à travers trois motifs : la question des disciplines (phénomènes de *damnatio memoriae*, scolarisation du rapport à l'écrit) ; celle de l'appropriation privée (stratégies commerciales et opportunisme publicitaire) ; celle, enfin, de l'articulation entre nouvelle écriture, architecture et urbanisme (en particulier dans l'Ankara en construction).

Discutant : Emmanuel FUREIX (Université Paris-Est Créteil).